



Saint Antoine sur L'Isle

BULLETIN MUNICIPAL

EDITO

41^e année, n° 121

Mai
Juin
Juillet
Août
2021

Cette année encore, pour la rentrée, les parents, les enseignants, doivent composer avec la crise sanitaire. Souhaitons que ce soit la dernière fois.

Le virus est toujours là. Il ignore les frontières, les impératifs économiques et sociaux.

La vaccination est notre meilleur bouclier. Sachons dépasser les peurs et la défiance irraisonnée pour ne pas être soumis à de nouvelles vagues de contamination.

Cette année particulière ne nous a pas arrêtés dans la dynamique que nous nous efforçons d'insuffler à notre commune.

Dans le cadre de la relance, nous remercions l'Etat, le Conseil Départemental et le Syndicat d'Electricité des aides conséquentes qu'ils nous ont attribuées pour les travaux de rénovation de l'école, du stade... Tous les travaux ont été effectués par nos artisans locaux que nous remercions pour la qualité de leur travail.

Les travaux de réfection de la toiture du local pétanque et les travaux voirie se concrétiseront cet automne.

Je vous laisse découvrir au fil des pages les réalisations de l'été et les projets d'animations prévus.

A ce jour et ce jusqu'au 15 novembre, la nouveauté de cette saison est l'obligation de présenter un « PASSE SANITAIRE » aux structures culturelles, celles recevant du public et lors de certaines manifestations.

Néanmoins, se rencontrer, revivre ensemble, restent en somme, la direction à prendre.

Continuez à prendre soin de vous et des autres.

Bien à vous,

Votre Maire, Paquerette PEYRIDIEUX

RESTONS VIGILANTS, RESPECTONS LES GESTES BARRIÈRES



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée et partout où cela est obligatoire



Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans son mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Aérer les pièces 10 minutes, trois fois par jour



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres

Madame DUFOSSE, empêchée, a donné pouvoir à Madame PEYRIDIEUX. Monsieur DEBOT-FUSEAU a été excusé. A l'unanimité des membres présents, ont été actées les délibérations suivantes :

→ **Suppression de la régie pour les locations du foyer rural** : Le Service de Gestion Comptable de Coutras gèrera désormais les encaissements des locations sur facture établie par la Mairie.

→ **Modification du règlement de location du foyer rural** : suite à la suppression de la régie, le nouveau règlement précise les nouvelles modalités d'encaissement des locations. **Les dégradations éventuelles seront facturées si l'assurance du locataire ne les prend pas en charge.**

→ **Tarifs des repas servis à la cantine au 1er septembre 2021** : 2.15 € repas enfants // 4.30 € repas adultes

→ **L'école multisports a été reconduite pour cette prochaine année scolaire.**

→ **Subvention pour l'acquisition de matériel à la cantine scolaire** : dans le cadre de la loi EGALIM visant à accroître la qualité des produits, l'alimentation saine et lutter contre le gaspillage, une demande de subvention a été déposée pour l'achat d'un four à vapeur et de plats de cuisson.

→ **Subvention auprès du Syndicat Intercommunal d'Electricité** : une subvention de 80 % a été demandée pour l'acquisition d'un cumulus électrique pour le foyer et d'un climatiseur pour le secrétariat de la mairie.

→ **Acquisition de matériel pour le secrétariat de la mairie** : le deuxième poste informatique a été remplacé et équipé de matériel ergonomique sur les conseils de la Médecine du Travail du Centre de Gestion.

→ **Ouverture de crédits sur le budget 2021** : suite à ces acquisitions, une ouverture de crédit a été ouverte pour la somme de 16 093 €. Ces dépenses sont équilibrées par les subventions et des recettes encaissées et non prévues au budget.

→ **Contrats Parcours Emplois Compétences** : les deux contrats venant à échéance au 2 septembre 2021 ont été reconduits : un poste de 27h50 au service périscolaire et un poste de 16h au secrétariat de la mairie, financés en partie par l'Etat.

→ **Défense Extérieure contre l'Incendie** : ce service est confié au Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement des Vallées de l'Isle et de la Dronne.

→ **Urbanisme** : la Communauté d'Agglomération du Libournais a lancé son futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Nous devons continuer notre projet de révision de notre carte communale.

→ **Gestion des eaux pluviales** : cette compétence est devenue obligatoire pour la CALI. Une étude est en cours.

→ **Sécurité routière** : le Pôle Sécurité Routière de la Préfecture a installé des compteurs sur les zones où les habitants ont signalé la vitesse excessive de certains véhicules. Des travaux seront adaptés si besoin.

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



FETE DE LA NATURE

Le Conseil Municipal des Enfants a réuni plusieurs élèves de l'école pour participer à la Fête de la Nature le 19 mai dernier.

Cette manifestation a réuni grands et petits pour installer, place Jules Verne, un hôtel à insectes et plusieurs nichoirs dans les arbres.

Une belle réussite pour cette première !

Un grand merci aux initiateurs et à ceux qui ont œuvré pour la confection des Nids et la réhabilitation de l'hôtel à insecte.

NETTOYAGE DE LA NATURE

Le Conseil Municipal des Enfants a enfin pu réaliser son projet ! Une opération « nettoyage de la nature » a été effectuée en partenariat avec l'école et tous les élèves y ont participé. Equipés de protections et de sacs poubelles fournis par le Centre Leclerc, une grande partie du bourg et des bords de l'Isle ont été débarrassés de leurs quelques détritres.

L'école a terminé cette mission par un pique nique au bord de l'eau. Des jeux inter-classes ont été organisés dans la plaine. Ce fut une journée bien appréciée par tous !



TRAVAUX DE L'ÉTÉ



A L'ÉCOLE

Les travaux prévus ont été réalisés :

- ▶ les nouvelles menuiseries à la cantine ont été posées,
- ▶ la toiture a été faite
- ▶ le plafond du réfectoire a été aménagé pour limiter le bruit
- ▶ La façade de l'école rénovée
- ▶ le préau et la toiture ont été nettoyés.

Les murs et les poteaux de la cour ont été repeints par les services techniques.



Ces travaux sont subventionnés à 35 % par l'Etat au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux. Une subvention de 15 000 € a été allouée par le Conseil Départemental de la Gironde.



STADE MUNICIPAL

Les travaux de rénovation de l'éclairage du stade ont débuté et devraient être achevés en septembre.

Ces travaux sont subventionnés à 60 % par le Syndicat Intercommunal d'Électricité et à 20 % par le Conseil Départemental de la Gironde.

MAIRIE

Le secrétariat a été équipé de nouveaux bureaux, d'un nouveau poste informatique et de matériel ergonomique. Un climatiseur a été installé, subventionné à 80 % par le Syndicat Intercommunal d'Électricité.

FOYER RURAL

▶ Le cumulus a été changé par un modèle électrique. Cette acquisition a été subventionnée à 80% par le Syndicat Intercommunal d'Électrification.

▶ La vaisselle de table du foyer a été renouvelée.

VOIRIE COMMUNALE

Les travaux route du Baronneau se dérouleront à l'automne comme prévu. L'ensemble des routes fera également l'objet du suivi annuel.

LOCAL PÉTANQUE

La toiture sera refaite fin septembre

Une subvention de 14 473 € nous a été allouée par le Conseil Départemental de la Gironde.

LA VIE À L'ÉCOLE



OPÉRATION SÉCURITÉ ROUTIÈRE

En partenariat avec l'Éducation Nationale, une animation de prévention routière est intervenue dans l'école. Pour l'occasion, la place Jules Verne a été aménagée en circuit routier. Le but de cette opération est de permettre aux enfants l'acquisition progressive des règles essentielles de sécurité et du code de la route.

RENTRÉE SCOLAIRE 2021

Claire DARRIEUTORD a quitté notre groupe d'enseignantes et nous lui souhaitons bonne route sur sa nouvelle affectation.

Nous souhaitons la bienvenue à Alice CULLICHI qui rejoint Céline DUSSOULIER ILPIDE (Directrice) et Mathilde TAUZIAT pour cette nouvelle rentrée.

Nous avons le plaisir d'accueillir également Mathilde DULONG, en charge de la cantine scolaire, en remplacement de Tatiana DESPLAT qui n'a pas souhaité renouveler son contrat.

55 élèves ont fait leur rentrée dans leur école nouvellement aménagée et modernisée ! Le protocole sanitaire établi par l'Éducation Nationale a été maintenu et sera adapté selon l'évolution de la crise sanitaire.

L'école multisports ouvrira ses portes fin septembre, toujours selon les protocoles sanitaires et accueillera 34 élèves répartis en deux groupes. Ces activités sont très appréciées par les élèves. La crise liée au COVID les en ont privé l'an dernier ; espérons une année plus sereine.

Bonne année scolaire à toutes et tous !

Retrouvez la vie de la commune sur notre site internet www.stantoinessurlisle.fr
Comptes rendus des Conseils Municipaux dans leur intégralité, menus cantine, vie associative...





LE PASSE SANITAIRE

un outil pour limiter les risques de diffusion du virus

Depuis début août, et ce jusqu'au 15 novembre 2021, le « passe sanitaire » a été étendu aux cafés, restaurants, hôpitaux, maisons de retraite, établissements médico-sociaux, ainsi qu'aux voyages en avions, trains et cars pour les trajets de longue distance. Il en est de même pour certains centres commerciaux.

Le passe sanitaire consiste en la présentation d'une attestation de vaccination avec schéma de vaccination complet ou d'un test PCR ou antigénique.

Le vaccibus mis en place par la CALI a permis à de nombreuses personnes de se faire vacciner au plus près de leur domicile. Le centre de vaccination est toujours ouvert au Gymnase Jean Mamère à Libourne.

LOCATION FOYER RURAL

Un protocole a été établi et évolue selon la crise sanitaire. Actuellement :

- ◆ Le locataire est désigné « référent Covid »,
- ◆ Les invités doivent être dotés d'un « passe sanitaire » lorsque l'assemblée est supérieure à 50 convives,
- ◆ Les gestes barrières doivent être maintenus.

Dans l'intérêt de tous, il est indispensable d'y veiller et de le respecter.



VOTRE INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES



- ◆ En Mairie : en présentant une pièce d'identité et un justificatif de domicile récent
- ◆ Sur mon service public.fr

En raison des prochains scrutins, **cette démarche doit être accomplie** avant les :
4 mars 2022 pour les **ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES** des 10 et 24 avril
6 MAI 2022 pour les **ÉLECTIONS LÉGISLATIVES** des 12 et 19 juin

NOUVELLE CARTE D'IDENTITÉ



La nouvelle carte nationale d'identité est entrée en vigueur depuis le 2 août 2021. De la taille d'une carte bancaire, comme le nouveau permis de conduire, cette carte contient une puce électronique. **Sa durée de validité est de 10 ans**, non plus de 15 ans pour respecter le règlement européen.

Si votre carte est toujours en cours de validité, vous n'avez pas besoin de la refaire mais elle ne sera plus valide en 2031 pour voyager dans l'espace européen. Pour établir une nouvelle demande, vous devez :

- 1 - **se rendre sur l'espace ants.fr** pour établir votre pré-demande,
- 2 - **prendre rendez-vous dans une des mairies** habilitées pour recevoir votre demande, même hors département,
- 3 - **vous rendre dans cette mairie muni de votre pré-demande, d'une photo d'identité, d'un justificatif de domicile récent et de votre ancienne carte.** Dans le cas où vous ne pouvez la restituer, vous devrez vous acquitter d'un timbre fiscal électronique de 25 €.

ANTS.FR : Agence Nationale des Titres Sécurités : l'inscription sur ce site vous permettra de faire toutes vos démarches en matière de carte d'identité, passeport, permis de conduire, cartes grises....



Mission locale du Libournais

Construire ensemble une place pour les jeunes de 16 à 25 ans

à la une

KOH L'EMPLOI

1 JOUR - 1 AVENTURE pour décrocher son totem vers l'emploi

Samedi 11 septembre

Salle Ausone à Montagne (33) de 10h à 16h30

POUR LES JEUNES DE 16 À 25 ANS

Participez à Koh l'Emploi !

LA MISSION LOCALE DU LIBOURNAIS

Ses missions : l'orientation, la recherche d'emploi, la formation, la santé, le logement, la mobilité dans l'objectif de trouver un emploi ou d'entrer en formation.

Jeunes de 15 à 25 ans, consultez les offres d'emploi sur www.missionlocale-libournais.org

Permanence à ST SEURIN SUR L'ISLE

1 rue Rosa Bonheur

Karim BETAOUAF lundi & mardi

Tél: 05.57.51.71.27 ou 06 70 01 66 73 (sur RDV)

URBANISME RAPPEL EN MATIÈRE DE DROIT DU SOL

Notre document d'urbanisme est une **carte communale**.
(règlement et plan disponible sur notre site internet)

Pour toute précision utile à votre projet, nous restons à votre écoute.
Vous pouvez également contacter notre service instructeur :
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS
33 avenue de la Gare 33870 VAYRES - Tél 05 33 03 00 10

○ CONSTRUCTION NOUVELLES, EXTENSION, MODIFICATION D'UN BATIMENT:

Votre projet se situe en zone constructible :

- ◆ Permis de construire s'il s'agit d'une extension contiguë à votre bâtiment supérieure à 40 m²,
- ◆ Permis de construire si votre projet constitue une annexe à votre habitation et est supérieure à 20 m²,
- ◆ Permis de construire pour modifier la destination d'un bâtiment (grange en habitation) lorsque vous modifiez la façade en créant les ouvertures

Dans tous les autres cas, vous devez déposer une déclaration préalable de travaux.

Votre projet se situe en zone non constructible

Toute construction supérieure à 20m² doit faire l'objet d'un permis de construire .

○ ABRI DE JARDIN (-20m²), MODIFICATION DE FACADE, PISCINE, CLOTURE, DIVISION DE TERRAIN

Vous devez déposer une déclaration préalable de travaux.

○ **POSE DE BUSE DANS UN FOSSE** : Vous devez déposer en mairie une demande d'alignement pour obtenir une autorisation de voirie.

○ **CREUSER UN PUIT** : vous devez déposer une déclaration en mairie

○ **REALISER DES TRAVAUX EN LIMITE DE VOTRE PROPRIETE** : Se renseigner au préalable sur l'existence des réseaux d'eau, d'assainissement, d'électricité et plus particulièrement de gaz. Il vous sera demandé de déposer une déclaration d'intention de commencement de travaux (*mon service public.fr*).

OBLIGATIONS D'ENTRETIEN DES PROPRIÉTÉS

○ **LIMITROPHE AVEC LA RIVIERE ISLE** : si vous envisagez de couper des arbres en bordure de l'Isle, vous devez au préalable vous renseigner auprès du Syndicat Intercommunal d'Etudes, de Travaux et d'Aménagements de la Vallée de l'Isle (05 57 69 10 93). Les techniciens rivière vous conseilleront.

○ **LIMITROPHE AVEC LE RUISSEAU DE BARTEBRUNE** : l'entretien des berges vous incombe.

○ **PLANTATION** : Respectez la distance par rapport à votre limite de propriété : 0.50 m si les plantations font moins de 2 mètres, au-delà, 2 mètres de distance.

○ **ÉLAGUER LES ARBUSTES, ARBRES OU HAIES** pour éviter qu'ils ne débordent sur la voie publique ou chez le voisin.

Nous remercions les habitants qui ont élagué leurs arbres, notamment au niveau des lignes électriques et téléphoniques. **Pour la sécurité et le bien être de tous, veillez à respecter cette obligation.**

QUE FAIRE DE VOS DÉCHETS VERTS

Le nouveau règlement départemental de protection de la forêt contre les incendies a été approuvé par le Préfet en date du 20 avril 2016. Celui-ci prévoit, que **l'incinération des végétaux par les particuliers est strictement interdite sous peine d'amende.**

Vous devez adopter de nouvelles pratiques : compostage, broyage, déchetterie...

QUELQUES REGLES DE SAVOIR VIVRE

Soyez attentifs à la quiétude de vos voisins : fêtes, chiens qui aboient, musique...
vous maintiendrez ainsi de bonnes relations de voisinage !

HORAIRES DE TRAVAUX DE JARDINAGE, BRICOLAGE...

Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30

Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE



JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

La Journée Défense et Citoyenneté (JDC) est une journée d'information sur les institutions françaises, les droits et les devoirs du citoyen.

Présentez-vous en Mairie dans le trimestre de vos 16 ans, muni(e) d'une pièce d'identité et du livret de famille de vos parents.

Vous serez convoqué(e) avant vos 18 ans. Un certificat de participation vous sera remis. Ce document vous sera demandé lors de vos inscriptions à des examens, permis de conduire...

IMPÔTS LOCAUX



impots.gouv.fr

→ Une question quant au calcul de votre impôt ?

Contactez le **CENTRE DES IMPÔTS DIRECTS À LIBOURNE**

1 rue du Président Wilson 33500 LIBOURNE

Tél : 05 57 25 44 44 - mail sip.libourne@dgifp.finances.gouv.fr

→ Une question quant au paiement de votre impôt ?

Contactez le **Service de Gestion Comptable de Coutras**

2 place du 19 mars 1962 - BP 89 - 33230 COUTRAS

05 57 49 02 04 sgc.coutras@dgifp.finances.gouv.fr



Demandez en mairie votre inscription à ce service pour recevoir des informations ponctuelles et utiles

Dans le cadre du Règlement de Protection des Données, votre numéro de téléphone portable reste confidentiel et ne sera jamais communiqué.

À quand la fibre chez moi ?



Suivez le déploiement du réseau public de fibre optique partout en Gironde :

www.girondhautmega.fr/carte-deligibilite

LA VIE ASSOCIATIVE



DU COTÉ DE CHEZ TOINE

Taper le poing, taper le coude, bises de loin et autres nouveaux usages, l'important c'est de se retrouver pour se dire un grand bonsoir dans le respect des normes sanitaires bien sûr.

C'est ce nous vous proposons de faire le **30 OCTOBRE 2021** lors de d'une soirée théâtre qui verra sur scène, l'atelier théâtre de Libourne.

L'ATL aura le plaisir de vous présenter « **LES THÉÂTREUSES** » une pièce de Jean Paul EYMARD.

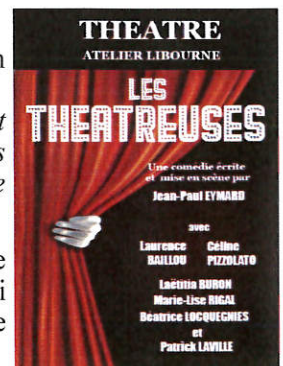
Le thème : *Cette comédie se passe sur une scène de théâtre... mais pas que... Elle dépeint les difficultés parfois pour monter une pièce, quand les rapports sont compliqués entre les comédiennes, le producteur, une employée charismatique etc... 1h20 de quiproquos pour une comédie hilarante.*

Une deuxième soirée est prévue. Le **27 NOVEMBRE 2021** pour se retrouver dans la joie et la bonne humeur. A cette date nous aurons le plaisir de recevoir la **compagnie OSMOSE** qui nous interprétera une pièce de Philippe CLAUDEL: «**PARLE MOI d'AMOUR**». Cette pièce avait été créée par Michel LEEB et Catherine SILHOL il y a une dizaine d'années.

Le thème : *Il est minuit. L'heure des vérités. L'heure que Lui et Elle ont choisie pour régler leurs comptes. Si ce règlement de compte est explosif pour le couple, il est irrésistiblement drôle pour le spectateur.*

Les séances débiteront à **20h30 au Foyer Rural** et aux tarifs habituels. Les contraintes sanitaires en vigueur au moment des représentations seront appliquées.

A bientôt pour rire un bon coup, nous en avons besoin.



Le Président, Dominique PEYRIDIEUX



FOOTBALL



Depuis 4 ans déjà, le **Football Club de St Antoine sur l'Isle (FCSA)** est toujours présent, notamment grâce à ses membres du bureau, qui, je le rappelle, sont tous bénévoles.

Tous les efforts paient, car nous avons le plaisir de vous annoncer que cette année, **nous montons d'une division**. Nous passons de la division 4 à la **division 3**.

Par ailleurs, le Club de FCSA s'agrandit. Après concertation et d'un commun accord, **le Foot Loisirs et le Football Club de St Antoine s'unissent**.

Nous remercions la mairie, nos sponsors, nos bénévoles et aussi nos supporters !

N'hésitez pas à nous contacter si vous désirez faire partie de la famille Football Club de St Antoine !

Sportivement,

Le Président, Alexandre ANGIBAUD 06 69 17 22 49

CHASSE

La **vente des cartes** de chasse aura lieu à la Maison pour Tous, **le samedi 11 septembre 2021 de 10h à 12h**.

L'ouverture de la chasse est fixée au 12 septembre 2021 à 8h et fermera le 28 février 2022.

A compter du 14 novembre, la chasse ouvrira à 8h30.

Les **lâchers de faisans** auront lieu les **11 et 25 septembre, 9 et octobre, 13 novembre, 11 décembre et 15 janvier**.

Les **battues aux chevreuils** débiteront à **partir du 18 septembre**. RV à la cabane.

Bonne saison à toutes et à tous,

Le Président, Damien FEREOLE

LA CLEF DES CHAMPS

La saison dernière s'est clôturée par une belle journée en Dordogne sur les communes de Ségonzac et Chantérac.

Toujours dans le respect des gestes barrières et du protocole sanitaire, les randonneurs se sont retrouvés ce 29 août dernier pour la « ronde des lavoirs » à CHENAUD. **N'hésitez pas à nous rejoindre pour ces sorties accessibles à tous, à la découverte du patrimoine et de la nature**. Nos prochaines sorties :

- ⇒ **Samedi 18 septembre** : La Barde
- ⇒ **Dimanche 26 septembre** : journée à Bourg sur Gironde « la Petite Suisse Girondine »
- ⇒ **Samedi 16 octobre** : Les Essards
- ⇒ **Samedi 30 octobre** : St Laurent des Hommes
- ⇒ **Samedi 13 novembre** : Montazeau
- ⇒ **Samedi 27 novembre** : Maine Pommier
- ⇒ **Samedi 11 décembre** : St Aulaye, son chemin des Lavandières et son musée du cognac.
- ⇒ **Samedi 18 décembre** : Porchères

Contacts : Gabi 05 57 46 08 12

Liliane 05 57 49 73 20 Flo 05 57 49 57 19

Le Président, Gabriel ALARCON

ECURIES DE LOGERIE



Pour toute information :
Contact : Aurélie LUCBERNET
06 22 33 57 64

LES FILOUS DE L'ISLE

Association de Parents d'Elèves oeuvrant pour les écoles de notre Regroupement Pédagogique Intercommunal.

Contact : Sabrina GADEAUD 06 99 61 05 39

PÊCHE

Avec un bureau largement rajeuni l'an dernier, une **nouvelle Assemblée Générale Elective aura lieu fin novembre**. Ce sera l'occasion d'élire le bureau de notre association pour les 5 ans à venir.

Notre Société de pêche avec ses 160 adhérents(es) tente de conserver nos traditions tout en évoluant pour que chacun prenne du plaisir dans nos activités. Toutes les personnes adhérentes, motivées et de bonne volonté, seront les bienvenues en espérant une continuité avec cette nouvelle génération de responsables passionnés et respectueux de la nature. Les principales activités à venir :

* **4 septembre** : challenge départemental Float-tube sur l'Isle

* **1,2 et 3 octobre** : enduro carpe Etang de la Petite Font.

* **Fin octobre** : concours pêche au coup sociétaires

* **Début novembre** : alevinage sur la rivière (brochet, sandre).

Comme souvent, l'automne sera la meilleure saison pour le pêcheur avec de belles journées qui vous invitent à profiter de notre environnement.

Le Trésorier, Alain LAGRANGE

GYMNASTIQUE

Encore une année bien difficile mais ne perdons pas espoir de pouvoir maintenir notre activité "Gymnastique Volontaire" dans le respect des protocoles sanitaires. **Le Passe Sanitaire est devenu obligatoire.**

Reprise le mardi 7 septembre.

Toujours les mêmes horaires 18h 30-19h 30 le mardi salle du Pizou, mercredi et jeudi salle de St Antoine.

N'hésitez pas à nous rejoindre !

Contacts : **D.DUCHER** : 06 20 70 94 53

S. BÉZIER : 06 15 16 18 89 / **J.MACHUT** : 06 95 17 98 59

La Présidente, Danièle DUCHER



ST ANTOINE FAIT LA FETE

En espérant que la crise sanitaire s'apaise, que nos projets aboutissent et qu'enfin, on puisse se retrouver. Nous préparons des petites choses à partager avec vous.

A très vite. Prenez soin de vous.

La Présidente, Valérie AUDEGOND

PÉTANQUE

Face aux contraintes des protocoles sanitaires, nos activités restent en sommeil. Nous espérons pouvoir reprendre bientôt.

Le Président, Robert BANIZETTE



ARTISANS

Rémy LANEEL
Électricité
98 rue Joliberge
07 64 41 88 77

SARL MC² Fabien ESTEVE
Vente et pose menuiseries
524 rue de Jamayau
06 62 43 65 82

COIFFURE Nathalie
salon de coiffure hommes/femmes
170 avenue de la Libération
05 57 49 69 69

AP CARROSSERIE
Réparation toutes marques
1207 route de l'Ecluse
06 40 47 01 33

Mickaël GADEAUD
Pose de menuiseries
36 rue de Jamayau
06 60 74 23 89

Boutique d'Apithérapie
« chez les Abeilles »
396 route de l'Ecluse
06 30 40 55 80

Aurore LABRUE
Dream's Paradise Pension de chevaux
534 route de la Double
06 77 89 99 58

COMMERÇANTS

SOMOTRA Gilbert HORRUT
Terrassement, assainissement...
431 avenue de la Libération
05 57 49 77 65

Anthony RAMBAUD
Chaudronnerie, serrurerie, métallerie
697 avenue de la Libération
06 88 42 09 59

RTPM Vincent CROUZEL
Taille de pierre-maçonnerie-rénovation
632 rue de Jamayau
06 01 91 06 08

MECABASTOU
mécanique agricole, PL, automobile
Sébastien LARUE
534 route de la Double
06 84 24 50 53

Francis MONTAUD
Scierie à façon
502 route de St Christophe de Double
06 86 01 78 33

Pascal SANCIER
Vente d'agneau fermier, méchoui
140 route du Paillet
06 07 02 30 92

François NUNEZ
Bar
760 rue de Verdun
05 57 41 02 52

Vincent MILLET
Accordage et réparation d'accordéons
5480 route de la Double
05 57 49 56 25

Julien AITHOCINE
Multiservice, bricolage, petits travaux
170 rue de Logerie
06 70 56 88 88

Naji EL GOURCH
Parquetiste, revêtement sol et murs
1000 avenue de la Libération
06 64 11 86 30

Alexandre THIOT
Apiculteur
Organisateur et accompagnateur de voyages
07 61 05 79 36 www.vivez-cuba.fr

Epicierie-dépôt de pain-tabac-journal-jeux loto
relais Crédit Agricole
Christelle MUZAC
1211 avenue de la Libération
09 83 70 79 40

Pascal HORRU
Vente de lait fermier
2280 route de la Double
06 85 29 09 33

AGENTS IMMOBILIERS :

Jackie BRUNEL
IAD France
06 98 14 60 34

André CLASTRES
BSK immobilier
06 03 25 78 59

INDUSTRIES

ARRI Mécanique de précision
32 rue de Verdun
05 57 56 05 90

AUXILIAIRE DE VIE

Fatima SHAILI
Assistante de vie aux familles
06.99.41.82.25

INFIRMIÈRES LIBERALES

Sylvie BOUTON—Sandra MOTUT
331 rue de la Marne
05 57 49 60 72

RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES DE LA CALI

AURELIE BEAUFILS
05.57.69.64.72

NOS ASSISTANTES MATERNELLES

Agnès ALARCON
519 rue de Jamayau
07 50 23 97 28

Christine BERTIN
106 rue de Verdun
06 34 14 61 40

Laëtitia PRIVAT
267 rue de la Marne
07 85 35 32 03

CONTACTS ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

FC ST ANTOINE : 06 69 71 22 49 (A. ANGIBAUD)
Les Ecuries de Logerie : 06 22 33 57 64 (N.LUCBERNET)
Tennis : 05 57 49 62 66 (M. FURLAN)
Gymnastique : 05 53 81 85 43 (D. DUCHER)
Les Petits Filous de l'Isle : 06 99 61 05 39 S. GADEAUD

Foot Loisirs Les Coqs de l'Isle 09 87 34 60 96 (C. DUHAU)
Du côté de Chez Toine : 07 86 76 29 39 (D.PEYRIDIEUX)
St Antoine fait la fête : 06 82 73 14 14 (V.AUDEGOND)
La clef des champs : 05 57 40 42 20 (G.ALARCON)
ACCA Chasse 07 78 46 14 36 (D. FEREOLO)

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE ET DU POINT LECTURE/CYBER

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
MATIN	8h30 12h00	Fermé au public	FERMÉ	8h30 12h00	Fermé au public	8h00 12h00
APRES MIDI	13h30 18h00	13h30 18h00	FERMÉ	13h30 18h00	13h30 17h30	FERMÉ

La mairie est fermée au public le mardi et vendredi matin
Contact : téléphone : 05 57 49 62 19 / Télécopie : 05 57 69 00 16
mairie@stantoinesurlisle.fr—site internet : www.stantoinesurlisle.fr
Madame PEYRIDIEUX, Maire, reçoit sur rendez-vous

La Maison pour Tous
Point lecture/cyber
625 rue de Verdun

Mairie
648 rue de Verdun